



Conseil économique et social

Distr. générale
27 juin 2012
Français
Original : anglais

Dixième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques

New York, 31 juillet-9 août 2012

Point 8 e) de l'ordre du jour provisoire*

Normalisation nationale : principes de toponymie à l'usage des correcteurs de cartes et autres correcteurs

Principes de toponymie à l'usage des correcteurs de cartes et autres correcteurs : Estonie

Résumé**

Les principes de toponymie pour l'Estonie (4^e éd., 2012) présente des informations sur l'estonien, langue officielle de l'Estonie, son alphabet, ses principales règles orthographiques pour les noms géographiques et sa prononciation. On trouve dans la toponymie estonienne plusieurs strates linguistiques. En effet, on observe des toponymes d'origine allemande, suédoise, russe et lettone. Il existe deux grands dialectes estoniens : le dialecte du nord et le dialecte du sud, qui se distinguent par la grammaire, la prononciation et le vocabulaire. Les noms minoritaires en Estonie sont notamment suédois ou russes.

La loi estonienne sur les noms de lieux, adoptée en 1996 et modifiée en 2003, énonce les principales règles de toponymie et définit la compétence de différentes instances en matière d'établissement de la toponymie. Le Conseil estonien des noms de lieux est la principale autorité toponymique du pays.

Le document décrit succinctement les nomenclatures toponymiques disponibles sur l'Estonie. Il comprend également un glossaire des appellations et des autres termes utilisés sur les cartes ainsi qu'une liste des abréviations. En outre, il fournit des informations sur la division administrative de l'Estonie.

* E/CONF.101/1.

** Le rapport intégral, établi par Peeter Päll (Estonie), sera disponible pendant la Conférence sous forme de fascicule.

